

MÉMORANDUM

À: Madame Danielle Rioux, conseillère politique du Ministre Lionel Carmant

C.c. Monsieur Lionel Carmant, Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Objet: Rencontre du 21 juin 2022 avec le Groupe MAMAN et les groupes citoyens

De: Sarah Landry, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel

La rencontre avait pour objectif d'informer le cabinet sur la situation de crise actuelle dans les services de sage-femme tel que vécu par les familles et de partager les grandes préoccupations des groupes mobilisés quant aux effets de la pénurie actuelle de sages-femmes sur l'accès à ces services.

Des actions rapides sont nécessaires pour :

- agir sur la pénurie de sages-femmes;
- continuer de développer les services de sage-femme dans une perspective d'équité interrégionale.

Deux actions sont à mener en priorité selon nous.

- Le premier pas pour agir sur la pénurie est l'amélioration des conditions de pratique, ce qui est possible dans le cadre de la négociation d'une entente entre le *Regroupement Les Sages-femmes du Québec* et le gouvernement du Québec.
- La tenue de rencontres du *comité consultatif pour le développement des services de sage-femme* est nécessaire dans les prochaines semaines et mois pour continuer de travailler conjointement. Les négociations et les élections à venir ne devraient pas nous empêcher de progresser.

En rappel, les services de sage-femme sont uniques et favorisent des expériences d'accouchements positives.

- La continuité relationnelle est au cœur de la philosophie de pratique des sages-femmes du Québec. La sécurité de la pratique est basée sur cette continuité dans les soins et fait partie de la demande intégrante des familles.
- Une expérience de grossesse, d'accouchement et de postnatal positive a un effet positif sur la santé et le bien-être des parents et sur le développement du lien d'attachement sécurisant, le tout impactant le développement optimal de l'enfant.